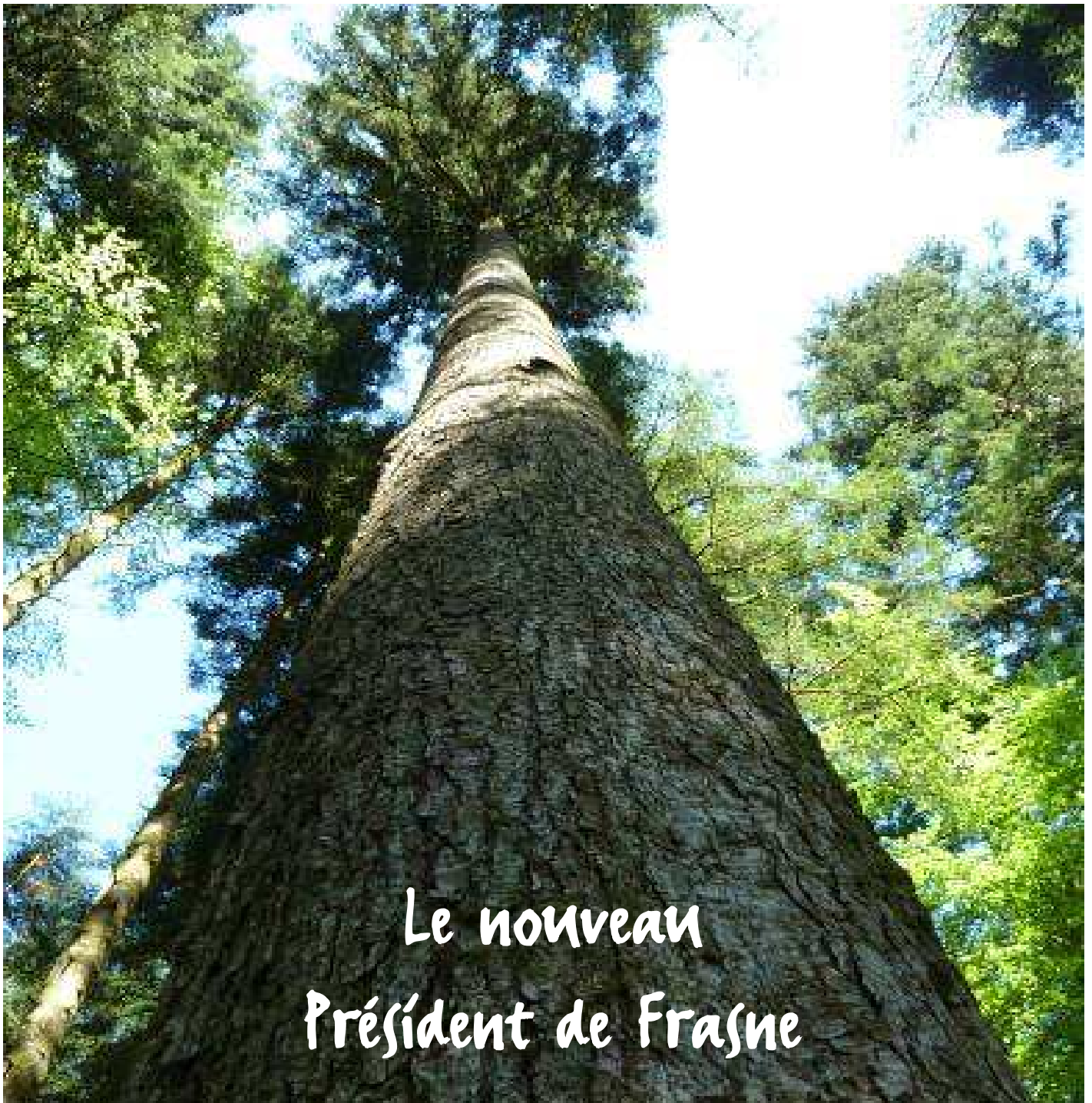


Frasne

infos

Journal trimestriel d'information municipale de Frasne
No 47 - octobre 2011



Le nouveau
Président de Frasne

■ Une rentrée studieuse...

En cette fin d'été, chacun d'entre nous peut apprécier les bienfaits d'une météo fort agréable, et, au-delà, elle accompagne une lecture de la vie et de l'actualité municipale qui apparaît apaisée.

Cette période de rentrée scolaire était très attendue, au regard des énergies mobilisées par l'ensemble des acteurs, parents, enseignants et élus.

Madame l'Inspectrice d'Académie, Madame Bizot a tenu ses engagements.

A nous de convaincre du bien fondé d'une réouverture de notre 4eme classe en maternelle, au regard de la démographie, pour la rentrée prochaine. Ce sera un nouveau challenge.

Dans ce contexte socio-économique, ou des signaux peu enthousiasmants nous sont distillés régulièrement, il est indispensable que nous conservions, à l'échelle de l'espace communal, une culture de l'envie, de l'écoute, du projet et de l'action. Que chacun d'entre nous puisse ressentir le sentiment d'appartenance à la communauté de vie ou l'on peut être acteur authentique

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre Frasne Infos.

Bien à vous.



Dans ce numéro :

LE MARCHÉ DE MANON	3
VIVE LE PRRÉSIDENT	4
LA RENTRÉE	5
LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ	6
PLU	10
GESTION INTERCOMMUNALE DE L'EAU	13
TRAVAUX	14
ÉTANG DU MOULIN	15



Quand Lucien Bôle en présence de Philippe Alpy, nous invite à une ballade au cœur de l'histoire de notre forêt!

Réunion publique
Vendredi 4 novembre
20h au Centre d'animation
Au programme :
Les Réalisations et les projets.
Ouvert à tous !

Le Marché de Manon

Cette troisième édition a été un succès incontestable.

Il faut dire que Manon s'était donnée du mal pour trouver des exposants et elle a été récompensée de sa peine.

En effet, ce sont 28 artisans et commerçants qui avaient fait le déplacement pour venir sur ce marché .

C'est donc dès l'aube naissante que les premiers exposants arrivaient et commençaient à s'installer sur la place Rouy.

Reconnaissons-le, la météo estivale de ce 1^{er} octobre incitait à la flânerie.

Le chaland en trouvait pour tous les goûts : du panier d'osier au bijou en céramique, en passant par la brioche odorante et le savon parfumé aux essences naturelles, le choix était suffisamment vaste pour y trouver son bonheur.

En parallèle à ce marché, juste en face sur la place Girod, arrivaient les premières voitures anciennes avec pour commencer, une collection de belles Américaines – Dodge, Buick, Chevrolet – suivie de Citroën des années 30 et, vedette du jour, la belle Donnet-Zedel de 1926, tous chromes dehors. Coccinelle pétaradante, Renaud 8 et Dauphine, DS19, buggy et autre pick-up complétaient l'exposition qui, elle aussi a connu un franc succès.

Dès 12.00 on pouvait déguster le repas sur place, préparé par le traiteur de Bonnevaux, tout en savourant la belle voix de Sylvana du groupe « Animusic », dans un répertoire de variétés françaises et italiennes.

Les musiciens ont cédé la place à 14.30 aux « Angel's », troupe de majorettes allant des bambinettes de 5 ans aux ados, évoluant sur des musiques actuelles.

Pendant ce temps, les parents étaient tranquilles, ayant confié leurs progénitures à la structure gonflable, sur laquelle ils s'en donnaient à cœur joie.

Cette ambiance donnait un petit air de vacances qui se prolongent.

Merci à Jean-Paul et Monique qui, avec une belle collection de légumes et fruits de leur production ont apporté un joli décor de saison, à l'équipe du comité des fêtes, toujours très efficace dans l'installation et le démontage des infrastructures, ainsi qu'aux employés de la voirie pour leur disponibilité. Merci aussi au CMEJ pour leur aide et leur gentillesse.

Bravo Manon et à l'année prochaine !



Vive le Président !

Samedi 17 septembre, la clique de Bonnevaux-Boujailles faisait résonner les frondaisons de Billin à plusieurs reprises. Peu avant, il pleuvait, peu après, il pleuvra. Bref un coup de chance comme on ne l'espérait plus ; le soleil fut même de la fête le temps de l'inauguration du sapin président de Frasne. La cérémonie put se dérouler sans encombre.

En effet, il fallait remplacer l'ancien sapin président disparu lors de la tempête de 1999 et suite au dépérissement de l'épicéa vice-président du Forbonnet, il y avait urgence à doter notre commune d'un de ces géants des forêts. La tradition chère au Haut-Doubs se devait d'être respectée.

La commission forêt et ses fins limiers se mirent donc en quête de la perle rare. Celle-ci nous apparut un jour de martelage dans la parcelle 6 du canton de Billin. Ce n'est pas le plus gros, ce n'est pas le plus grand mais c'est le plus beau. Enraciné en bordure d'une doline, ses contreforts descendent jusqu'au bord du gouffre, 2 m en contrebas. Sa situation est exceptionnelle et originale.

Ses mensurations sont plus qu'honnêtes :

- 42 m de haut,
- 25 m sans branche, hauteur totale de

bien de ses confrères,

- 102 cm de diamètre, en pleine croissance,
- 14 m³ grume, volume qui ne se rencontre plus à chaque coin de parcelle de nos jours.

C'était LE candidat que l'on se devait de mettre en valeur ! Bien qu'au bord du gouffre ce président là se doit bien de durer 2 générations...

L'embellissement du site fut confié naturellement à l'ONF. Le sapin fut élagué de ses branches sèches, les abords du gouffre nettoyés. L'accès avait été réalisé un an plus tôt lors de la création des pistes empierrées dans ce canton au sol riche. La commission forêt, avec Lucien Bôle et l'ONF travaillèrent à la conception d'un panneau d'information installé au pied de l'arbre.

Le 17, à 11h00, notre sapin était fin prêt pour recevoir une petite centaine de personnes venue l'admirer. Le Maire et la commission remercient Lucien Bôle pour son intervention haute en couleur et regorgeant de détails croustillants sur l'histoire locale. Les interventions de J.M. Binetruy et J.P. Gurtner furent tout aussi appréciées pour leur humour sous jacent. Un bon moment. Chacun a pu repartir avec un morceau de ruban du sapin président.



Guy Perrin coupe le ruban inaugural

Nous remercions aussi tous les Maires de la communauté de communes, la Clique de Bonnevaux-Boujailles qui a joué pour le sapin, les entreprises de travaux forestiers Mathieu et Rinaldi qui ont donné bénévolement le coup de main, l'ONF local, B. Bertin et J.L. Felder ainsi que D. Dechambre, qui bien qu'absent a réalisé ce chantier avec professionnalisme. Nous sommes réellement satisfaits et fiers de la participation des habitants du village à cette cérémonie qui, tradition oblige, s'est poursuivie par un apéritif offert par la commune à la salle d'animation.

Cette manifestation, fruit d'une année de travail n'est pas une fin en soi. C'est le point de départ d'un nouveau projet: Un sentier karstique qui débutera depuis le site du sapin président et son gouffre. Ensuite, ce sentier traversera tout le canton de Billin pour montrer d'autres joyaux peu connus du public : Le gouffre aux Fromages et La grande Laizine. C'est l'occasion de montrer d'autres richesses de Frasne que ses tourbières dont la réputation n'est plus à faire. Ce sera une autre histoire et encore une occasion de se rencontrer autour d'un projet qui nous tient à cœur et bien entendu ... d'un verre.

Guy Perrin



Jean-Pierre Gurtner et Jean-Marie Binetruy découvrent le panneau pédagogique

La rentrée

Comme convenu Monsieur Larue est venu compter les 90 enfants présents à la rentrée.

Lors de l'échange cordial que nous avons eu avec quelques parents, Monsieur Larue a exprimé sa satisfaction de voir que les engagements pris par la commune de Frasne avaient été respectés et se chargerait de transmettre ses conclusions à Madame Bizot dès l'après-midi.

Malheureusement, j'apprenais officiellement le mercredi matin suivant que Frasne ne bénéficierait pas d'un quatrième poste !

Aussi dans la journée, après une longue discussion téléphonique avec Monsieur Larue, je transmettais à nouveau ma surprise à Madame L'Inspectrice d'Académie réitérant la position de la commune de Frasne. C'est ainsi qu'il nous a été demandé à nouveau la liste des enfants de 2 ans « susceptible » de faire une rentrée dès maintenant.

Cette fois, nous avons 91 enfants de 3 ans et 5 enfants de – de 3 ans intéressés par cette rentrée.

Ce sera vendredi 23 septembre qu'on nous confirmera que Madame Bizot a décidé compte tenu de la situation de nous octroyer des moyens



Un petit signe aux parents et c'est parti!

supplémentaires : un instituteur remplaçant sera présent le lundi et jeudi toute l'année pour alléger les classes. Il travaillera avec des groupes d'enfants en « décloisonnement » ce qui permettra à l'institutrice concernée d'encadrer le groupe restant. Une réunion est prévue en octobre avec Monsieur Larue pour informer précisément les parents.

Cette situation nous est plus favorable mais elle n'est pas idéale !

Aussi, je reste en lien « étroit » avec Monsieur Larue pour que cette fois la prochaine carte scolaire corresponde réellement à nos effectifs c'est à dire à nos besoins : **une quatrième classe en maternelle.**

Je remercie toutes les personnes qui suivent ce dossier . Je tiens à remercier tout particulièrement Elisabeth Marandet qui a su se montrer disponible y compris cet été pour participer aux visites de chantier. Je remercie également les employés communaux et les ATSEM qui ont fait preuve d'une efficacité particulière pour que tout soit prêt pour le jour de la rentrée malgré les délais qui leur étaient impartis !

Pour conclure je souhaite une bonne rentrée aux enfants, aux familles et à toute l'équipe pédagogique. Je lance un appel à toutes les familles nouvellement arrivées à Frasne qui ont des enfants nés en 2009. « Venez préinscrire votre enfant pour que les prévisions qu'on nous demande pour la carte scolaire fin octobre soient les plus justes possibles. »

Maud Franey-Saillard



Un dernier petit câlin avant de quitter maman!

Les animations de l'été

Fête de la tourbe : Le drapeau des conscrits de 1938

Lors de la dernière Fête de la tourbe, le dimanche 17 juillet 2011, le Grand Maître de la confrérie des tourbiers, Louis PETITE, a voulu une nouvelle fois offrir un souvenir au Comité des Fêtes. Il a déjà remis plusieurs pelles à tourbe ainsi qu'une ancienne brouette à tourbe qui datent de son père, voire même de son grand père. Très sensible à toutes les marques de sympathie des tourbiers il a décidé de participer à une nouvelle action qui entre dans la transmission du patrimoine. Il s'agit cette fois de laisser au comité des fêtes le drapeau des conscrits de 1938 afin de le conserver et de le laisser en témoignage de la vie de nos anciens à travers certaines traditions. Chaque année à l'époque, les conscrits se cotisaient pour acheter un drapeau qui allait les accompagner dans toutes leurs sorties de conscrits. Drapeau en tête les conscrits allaient en cortège chez toutes les filles de leur classe d'âge ou encore chez le maire et les conseillers. Ils n'hésitaient pas à se rendre aussi dans les villages voisins, mais n'oubliaient pas les cérémonies officielles ou religieuses pour se regrouper autour de leur drapeau.

Louis Petite en 1938 se souvient bien



de ses collègues tous âgés de 20 ans, donc nés en 1918, comme Georges Poix, André Viennet, Jean Lépeule, Lafontaine ou encore Poumé. Comme il est le dernier vivant, c'est à lui que revient le soin de garder le drapeau. Il reste au comité des fêtes à mettre sous vitrine ce drapeau qui sera un témoin de la vie des Fraignauds. Il est vrai

qu'aujourd'hui la tradition des conscrits se perd d'autant plus que cela ne correspond plus pour les garçons au départ au service militaire obligatoire. Ce drapeau doit rester aussi le témoin de l'engagement des générations passées pour leur Pays.

Lucien Bôle

Fête des myrtilles : Cessay plage



La 3eme édition de la « nuit des myrtilles » s'est tenue à la ferme de Cessay les 5 et 6 août. Malgré une météo peu estivale, Cessay Plage a attiré beaucoup de monde ! Rendez-vous est déjà pris pour l'été 2012.

Le saviez-vous ?

La ferme de Cessay est louée tous les week-end de Pâques à la Toussaint !

Cela représente pas moins de 5.000 assiettes, verres et couverts, sortis, contrôlés et rangés.

Durant la saison, le responsable du matériel du comité des fêtes fait jusqu'à 5 voyages par semaine entre le village et Cessay, soit environ 800kms!

Une intégration parfaitement réussie !

Il se prénomme Norsaid mais ses amis, à sa demande, l'appellent Saïd... C'est plus simple, dit-il !

Norsaid Rachidi habite en France depuis maintenant 11 ans et est originaire d'Ispahan en Iran. Il réside à Frasne depuis quelques années et travaille dans une boissellerie à Touillon et Loutelet.

Il fait partie du club de pétanque et tous ses amis – et ils sont nombreux – sont de Frasne et des environs. Il est venu à la mairie au début de l'année dernière et a demandé à être naturalisé Français. Dossier d'instruction, appel à l'Ambassade d'Iran, à la préfecture et enfin à la sous-préfecture où son dossier a été instruit.

Le parcours a été long car en plus des documents officiels traduits du perse en français, les autorités demandaient les originaux venus d'Iran : acte de mariage de ses parents, original de ses actes de naissance et de mariage. Tout ceci dans des délais devant être respectés sous peine de tout refaire le dossier !... Une fois complet, il a été remis en mains propres à la personne chargée de son instruction à la sous-préfecture.

Tout ceci a pris plus d'une année... Entre temps, il s'est marié dans son pays et son épouse Fatemeh est venue s'installer à Frasne. Nous avons pour cela insisté et obtenu l'avantage du regroupement familial ; elle ne



Norsaid et Fatemeh RACHIDI souhaitent désormais se marier à Frasne

parlait bien sûr pas notre langue mais en quelques mois, ses progrès ont été stupéfiants. Et puis un jour de juin dernier, la grande nouvelle tombe : Norsaid Rachidi est naturalisé Français.

Et ce matin du 5 octobre, il a été convoqué à la sous-préfecture où lui a été remis son document décret de naturalisation française. Mot d'accueil de Madame la Sous-préfète, film retraçant les grands moments de l'Histoire de France, notamment la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, commentaires sur la devise de la République « Liberté Égalité Fraternité » et explications sur

la laïcité. Remise ensuite par le représentant de la mairie, du certificat de naturalisation, petit mot de Monsieur le Président de la République, moment solennel à l'écoute de la Marseillaise et puis chacun peut retourner à ses occupations.

Pour Saïd, retour à son travail. Assurément, c'est une journée dont il se souviendra ; ses premières impressions de Français ? « Je suis content de pouvoir enfin voter !... » Cette phrase en dit long sur la démocratie dans son pays d'origine...

Jacky Désarménien

Savez-vous qu'un architecte peut vous conseiller gratuitement ?

Vous voulez construire une maison, vous venez avec vos idées ou vos plans, un architecte du CAUE vous donnera sa vision de professionnel. Vous voulez transformer une maison que vous venez d'acheter ou agrandir celle que vous occupez, un architecte du CAUE vous donnera une idée à laquelle vous n'avez peut-être pas songé.

Vous voulez rénover votre maison et l'isoler pour qu'elle consomme moins d'énergie, un conseiller en énergie du CAUE vous guidera. Vous voulez changer de chauffage pour dépenser moins, récupérer l'eau de pluie ou utiliser une énergie renouvelable, un conseiller en énergie du CAUE vous indiquera comment faire, les aides que vous pouvez obtenir et en combien de temps vous allez rentabiliser votre investissement.

Vous avez reçu le permis de construire que la DDT a refusé, un architecte du CAUE vous guidera pour reprendre ce permis afin qu'il soit accepté.

Le CAUE, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, vous offre, tous les mois, les conseils gratuits d'un architecte, lors d'une permanence dans plusieurs mairies ou lieux publics. Il suffit de prendre rendez-vous au CAUE en téléphonant au 03 81 82 19 22. Permanence à Frasne le 2è vendredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre, de 10h à 12h à la mairie.

CAUE du Doubs 21 rue Pergaud
25000 Besançon tel : 0381821922,
www.caue25.org



Remise des diplômes PSC1

Courant juin a eu lieu une formation « PSC1 » (Prévention et Secours Civiques de 1^{er} niveau), dispensée par Cécile Busignie de la Commission Secouristes de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers et, les personnes ayant passé l'épreuve avec succès se sont vues remettre un Certificat de Compétences Citoyen de Sécurité Civile. Les Maires de Frasne et de Courvières, en compagnie de Cécile et d'Emmanuel Poulin, lieutenant chef de corps du CS Frasne, ont remis les certificats aux secouristes nouvellement promus. En effet, les deux communes ont participé financièrement à la formation, aidant ainsi leurs administrés respectifs. Des personnes de tous âges ont obtenu ces diplômes et savent dorénavant prodiguer les gestes qui sauvent et utiliser un défibrillateur. Ces appareils sont installés, pour Courvières dans l'entrée du centre d'accueil et pour Frasne, dans l'entrée de l'unité de vie. Savoir porter secours

est fondamental à chaque instant de la vie et il s'agit incontestablement d'un acte citoyen ; savoir analyser les risques, détecter une situation anormale devrait être à la portée de tout un chacun. Cécile a tenu à remercier ses « élèves », bien sûr à les féliciter,

insistant sur le fait que cette formation a constitué pour elle un enrichissement personnel et humain. Une prochaine formation aura lieu, l'information sera relayée par voie de presse et publications communales et intercommunales.



Les Lauréats

CMEJ : Le tournoi multisports

Il est des opérations que les jeunes du CMEJ aiment à réaliser. Avec les membres de la commission sport, un tournoi multisports a été organisé à la salle polyvalente. Est-ce la météo trop ensoleillée ? Toujours est-il qu'il a attiré moins de participants qu'à sa première édition. Ce sont donc cinq équipes de cinq joueurs allant de 10 à 15 ans qui ont rivalisé, dans des tournois de futsal, basket et handball, au cours de rencontres durant cinq minutes chacune. Les organisateurs avaient tout prévu, feuilles de matches, catégories de

joueurs et organisation des rencontres entre équipes, avec arbitre joueur à chaque rencontre. Joris Vuitton, Corentin Bourgeois, Dylan Pernin étaient aidés dans l'organisation par Théo et Pierrick Paris, tous membres de la commission sport du CMEJ. Pour les rencontres, les arbitres joueurs étaient Marine Paris et Anthony Saillard, faisant eux, partie de la commission culture. Au micro et à l'organisation des rencontres Jean-Paul Bourgeois, Annie Pernin et Gaëtan Jeanney. Il est à noter

l'excellent comportement des joueurs, faisant preuve d'un fair-play exemplaire, ainsi que d'une touche de bonne humeur, apportant un certain plaisir aux quelques spectateurs présents. Les équipes étaient départagées par le nombre de points obtenus, 2 en cas de victoire, 1 en cas de nul et 0 pour la défaite. L'équipe une, la première a obtenu 19 points, la deuxième étant l'équipe trois avec 18 points et la troisième l'équipe cinq, avec 16 points. Les coupes ont été distribuées par l'adulte référent du CMEJ, coupes données gracieusement par Jean-Paul Bourgeois, prises dans sa collection personnelle. Notons au passage que l'équipe arrivée troisième était composée des membres du CMEJ et qu'ils ont laissé leur coupe à la dernière du classement, composée d'élèves de CM2. Ce type de rencontre est à renouveler, mais durant les vacances d'hiver, de façon à avoir un nombre de participants plus important et ainsi, pouvoir équilibrer l'âge des adversaires.

La commission Sport du CMEJ



Les participants après la remise des coupes

Réseaux-voiries

Durant l'été, les travaux d'assainissement en séparatif de la rue des marronniers et de la rue de la gare ont été réalisés.

Ceux-ci ont entraîné du désagrément, des contraintes et des modifications de circulation.

Merci aux riverains pour leur patience et compréhension. Actuellement le revêtement de ces rues est réalisé en bi-couche gravillonné. Ce revêtement restera ainsi jusqu'aux prochains travaux de l'été 2012, Les trottoirs, le stationnement et la circulation seront

repensés.

La circulation de la rue des marronniers est remise en double sens avec stationnement interdit pour sa plus grande partie.

Conjointement à ces travaux, le carrefour des rues de la gare, Omer Lamy et des contours ainsi que l'emplacement des bus devant la gare présentaient de gros défauts de terrassement, après une bonne purge du sol, ils ont reçu un revêtement définitif.

L'ensemble de ces travaux a suscité

des contraintes de stationnement, aussi la commune avait anticipé à la réalisation d'un parking situé derrière la gare d'une capacité de 50 véhicules.

Pour y accéder une signalisation a été réalisée.

Avec les travaux incombant à RTE, le carrefour entrée de Frasne côté Pontarlier a subi un aménagement pour la circulation des camions mille-pattes assurant la livraison des transporteurs.

Jean-Paul Barthelet

Service technique : une nouvelle équipe !

Deux agents du service de la voirie, Messieurs Bruno Paris et Alain Viennet ont souhaité découvrir d'autres horizons. Bonne continuation à eux.

Ils ont été remplacés par deux nouvelles figures de Frasne Messieurs Nicolas Pagnier et Lionel Fichet, nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de la commune.

Sans oublier René Futin, actuellement en convalescence après une opération du genou et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Un merci aux jeunes qui durant leurs vacances sont venus renforcer l'équipe pour le travail estival.



Les nouvelles recrues à pied d'oeuvre

Un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans a été contracté entre la commune et Quentin Salvi un jeune du village. Contrat partagé en alternance avec le CFA du jura, lycée de Montmorot. Nous lui souhaitons une bonne intégration avec l'équipe chargée de sa formation.

Suite aux nombreux travaux, la signalisation routière au sol a été mise à mal, sa réfection est en cours.

D'importants travaux de rénovations et de mise aux normes ont été réalisés dans les écoles pendant les vacances scolaires d'été.

Afin d'assurer le nettoyage, le personnel communal fut mis à rude épreuve durant la semaine précédant la rentrée scolaire. Aucun n'a reculé devant la tâche ni compté son temps pour permettre une rentrée dans de bonnes conditions. Qu'ils en soient remerciés.

La commission du personnel

...DEUX NOUVELLES
FIGURES DE FRASNE
MESSIEURS
NICOLAS PAGNIER
ET LIONEL FICHET,
NOUS LEUR
SOUHAITONS LA
BIENVENUE(...)

■ Révision du PLU et logement

Suite aux dernières réunions de travail de la commission urbanisme et PLU, auxquelles participaient des services de l'état et du département, le tout sous le pilotage de Jura Habitat, les besoins en terme de logements pour les années à venir viennent d'être quantifiés.

Ils l'ont été sur la base de l'évolution démographique du village durant ces trente dernières années et plus particulièrement pour les périodes 1999/2007 et 2007/2011.

Si l'on ne tenait compte que de l'évolution de la première période, pas moins de 245 logements seraient à créer sur vingt ans sachant qu'en 2006, l'INSEE en avait recensé 833 toutes occupations confondues. Bien que les perspectives de l'INSEE fassent état d'un rythme constant de l'accroissement, nous avons observé une légère diminution de la demande entre 2007 et 2011 entraînant une réduction des besoins de 1,5 à 1%, ramenant du même coup les prévisions à 180 logements.

Maintenant que nos besoins à venir sont identifiés, nous devons nous poser trois questions majeures : quels types de logements, pour quelles populations et où ?

L'offre doit être variée pour répondre aux diverses situations tant sur le type d'occupation (location/accession) que sur les formes bâties (collectif/individuel).

Le parc locatif pour la résidence principale doit permettre la rotation et le renouvellement de la population avec tout ce que cela implique (maintien des écoles, des commerces, de l'artisanat ...) et pour ce faire, il devra représenter 30% de l'offre mais également proposer davantage de grands logements particulièrement adaptés aux ménages avec plusieurs enfants, comme par exemple de l'individuel groupé (maisons en bande).

Le locatif offre également une alternative pour l'accession à la propriété par les ménages aux revenus plus modestes. Le logement social quant à lui, présente un important déficit de l'offre car actuellement nous sommes entre 3 et 4% alors que les villages tels

que le nôtre se situent entre 10 et 12%. Aussi, pour atteindre cet objectif il faudra que 35% des 180 logements prévus sur 20 ans, soient des logements sociaux dont des opérateurs publics et/ou privés porteront le programme sous forme de constructions neuves mais aussi de réhabilitations et de rénovations. Nous devons également pouvoir répondre à un enjeu fort, le développement d'un parc destiné à l'accueil des personnes âgées structuré autour de 3 notions : mixité générationnelle, diversité et services.

Penchons nous maintenant sur la troisième question qui anime encore un peu plus les dernières réunions et celles à venir de la commission: où ?

Comme on vient de le voir précédemment, pour construire nos 180 logements, nous devons les répartir de différentes manières. En premier lieu nous accompagnerons tout porteur de projet qui cherchera à combler ce que l'on appelle vulgairement les "dents creuses" à savoir toutes les zones constructibles situées à l'intérieur du village, et pour lesquelles existent déjà les

infrastructures nécessaires à leur viabilisation.

Nous apporterons également notre soutien à toute proposition de réhabilitation ou de rénovation de bâtiments collectifs, notamment au centre du village pour que celui-ci dégage un aspect accueillant, propice au maintien et au développement des commerces de proximité.

Ces mesures contribueront à satisfaire l'offre du locatif ainsi que l'accession à la propriété dans le collectif, mais pour l'habitat individuel il faudra néanmoins convertir des zones agricoles en zones à urbaniser. Nous veillerons à préserver l'espace naturel et agricole, par une application des orientations données par le Grenelle 2 telle que la réduction significative des surfaces de parcelles individuelles, la réalisation d'opérations de parc en individuel groupé, et bien sûr la construction de collectifs de taille raisonnée.

Voilà ce qui à ce jour guide notre démarche et notre réflexion pour l'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) en cours de rédaction et qui sera présenté lors d'une réunion publique dédiée à la révision du PLU.

...NOUS DEVONS
NOUS POSER
TROIS QUESTIONS
MAJEURES :
QUELS TYPES DE
LOGEMENTS,
POUR QUELLES
POPULATIONS ET
OÙ ?



Bruno TROUTTET

Abattage des peupliers

Le 28 juillet dernier, l'ONF est venu, avec ses grimpeurs et une équipe de bûcherons-débardeurs, élaguer puis exploiter les trois peupliers qui marquaient l'entrée de la route de Cessay.

Alors pourquoi couper ces arbres à l'entrée de Frasne, qui participent au cadre du village depuis très longtemps ?

La raison majeure est toute simple. Afin de permettre le passage des énormes transformateurs EDF de la gare jusqu'au site RTE, la jonction de la route de Cessay avec la route départementale 437 devait être recalibrée. Cela ne pouvait se faire qu'en élargissant l'entrée et en réduisant au maximum la pente. Les peupliers gênaient la réalisation des travaux. De plus, l'un était pourri et un deuxième nous posait problème depuis un certain temps car sa taille faisait craindre des chutes de grosses branches, fréquentes sur ce type d'arbres peu durables, au bois tendre et pourrissant facilement.

La décision avait été prise de les exploiter plutôt que de risquer un élagage, toujours source de pourritures, mais après vérification ces trois arbres n'appartenaient pas à la commune. A notre grande surprise, ils étaient situés sur des parcelles appartenant au Conseil Général.

L'exploitation à haut risque nécessitait quelques précautions. Tout d'abord, élaguer, étêter les grosses branches surplombant la route. L'abattage était rendu dangereux par la circulation, la proximité de voie ferrée et de la ferme. L'enlèvement des produits (branches, grumes, souches) pour éviter toute gêne devait être rapide. Ce fut fait dans la journée et certains sont rentrés ce jour là de Pontarlier sans même s'en rendre compte.

Ceci dit la commune remplacera ces trois arbres par de nouvelles plantations d'alignement, avec une essence plus robuste. C'est une promesse formulée lors des élections de 2008, elle sera tenue.

Guy Perrin

Espaces verts



Ce printemps, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse avec bac de ramassage. Ce matériel permet de réaliser un travail remarquable et d'une grande netteté.

Jean-Paul Barthelet

Plus d'arbres plus de vie

A l'occasion de l'Année internationale des Forêts 2011, l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, l'interprofession France Bois Forêt, Toyota France et les Editions Nathan s'associent pour l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! ».

Nous avons reçu en mairie la plaquette ci-contre. La commune de Frasne s'est portée candidate pour participer à cette opération. Notre dossier est à l'étude, en attente d'une réponse positive espérons-le. Dans cette éventualité, rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le samedi 05 novembre.

Le projet consiste à créer un massif d'arbustes feuillus pour souligner l'angle de la place GIROD en plus des massifs de fleurs existant. Nous voudrions aussi recréer de la diversité le long de la route de CESSAY en plantant des alignements de plants (toujours feuillus) sur les sur-largeurs de terrain en bordure de la route, créant ainsi des zones de quiétude pour les promeneurs. Cela compensera les peupliers du département, exploités pour améliorer la sécurité du carrefour de CESSAY. C'est aussi un symbole de renouvellement, après l'inauguration du sapin président en cette année dédiée aux forêts.

En échange de publicité sur l'opération, et de l'organisation des plantations avec une large diffusion sur la commune, les porteurs du projet s'engagent à fournir des plants gratuits "selon disponibilité". Les écoles, conseiller municipaux, la population seront donc mis à contribution pour la réalisation de ces plantations.

Plus de renseignement sur cette opération sur : www.plusd'arbres-plusdevie.org/

Une plaquette sera disponible en mairie peu avant l'opération



■ Cadre de vie : Nos amis les chiens !

Malgré de nombreux articles et la pose de panneaux qui se veulent humoristiques, rien n'y fait !!... Les chiens sont de plus en plus mis au banc des accusés. Ce problème devient récurrent et le phénomène s'amplifie de façon très significative. Le nombre de plaintes de nos administrés augmente sans cesse. Sur le plan sanitaire, on ne compte plus les déjections qui souillent les rues, les trottoirs les espaces verts et, plus grave encore, les aires de jeux des enfants (et je vous fais grâce des odeurs !!). Propriétaires de chiens, pensez un seul instant aux usagers de

la voie publique et aux employés de la voirie qui entretiennent ces espaces... Bonjour les crottes !!...

Les nuisances sonores sont également de la partie : les aboiements répétitifs nuisent à la tranquillité publique de jour comme de nuit et, cerise sur le gâteau, les chiens errants qui dépouillent les poubelles et se montrent agressifs auprès de certaines personnes. En un mot, ils nous empoisonnent l'existence !!

Face à cette situation, les élus à l'unanimité, ont décidé d'agir. La gendarmerie sera contactée et il lui sera demandé de faire le nécessaire



afin d'inviter les propriétaires canins à faire preuve de civisme pour le bien être et le mieux vivre de tous.

Gérard Barthod

■ Sécurité : Toujours et encore la vitesse !!

Nous avons implanté des panneaux de limitation de vitesse, de danger, rétabli des priorités à droites.

Nous avons également parmi les premiers mis en place des indicateurs de vitesse que le gouvernement baptise depuis peu « radars pédagogiques ».

A l'heure actuelle nous nous posons la question suivante : Est-ce que cela sert à grand-chose ?

On peut facilement trouver la réponse en circulant dans les rues de villages proches tels que ceux d'Houtaud, Chaffois, Vuillecin et bien d'autres. La simple signalisation (panneaux, marquages au sol) ne suffit plus à faire réduire la vitesse chez certains automobilistes.

Dans les communes précitées, des aménagements supplémentaires ont été nécessaires : ralentisseurs, coussins berlinois, chicanes, plantations...

Il faut admettre que le but recherché est atteint et que nous circulons par obligation moins vite dans ces agglomérations.

Revenons à Frasné, pourquoi ne pas avoir fait pareil puisque ces aménagements s'avèrent efficaces?

Cela s'explique car d'importants chantiers ont été entrepris dans le village. Le principal étant celui de l'assainissement et celui de la chaufferie bois est en devenir. Faire est défaire rapidement aurait été irréfléchi et inconcevable.



Les piétons, les enfants doivent être maîtres dans le village et doivent pouvoir se déplacer sans risquer leurs vies.

Les travaux de voirie étant déjà bien engagés, à nous d'être plus efficace et pourquoi pas copier nos voisins.

Luc Ory

■ Espaces verts



Un parterre de friche fleurie a été ensemencé vers le bâtiment relais. Ce fleurissement évolue au cours des saisons. Cela change très nettement d'un gazon, mais l'expérience mérite réflexion et pourrait être envisagée dans d'autres secteurs.

Jean-Paul Barthelet

Gestion intercommunale de l'eau

Après plusieurs mois d'échanges, de concertations et de simulation financière, les maires et délégués des communes adhérentes au syndicat des eaux de Vaux les Aigues ont adopté par délibération de nouveaux statuts. Prenant effet au 1er janvier 2011, les nouveaux statuts accordent au syndicat la gestion complète de l'eau potable, du pompage, du transport mais aussi de la facturation de l'eau aux usagers. Il reprend l'actif, le passif, les emprunts et les travaux engagés. Chaque commune met par convention à disposition du syndicat, son réseau et ses infrastructures (réservoir d'eau). Seule la compétence incendie reste à la charge des communes. Pour l'eau consommée en 2010 et début 2011, les factures vous seront envoyées par la commune sur la

base des tarifs votés au budget 2010. La loi oblige en effet que l'utilisateur ait connaissance des tarifs du service avant de l'utiliser. Concernant la consommation d'eau du 1er mars 2011 au 30 avril 2012 (période des relevés des compteurs), le syndicat établira les rôles d'eau sur les bases votées en avril dernier, à savoir :

25 € d'abonnement par foyer ou appartement

0,75 € / m³ de 1 à 500 m³

0,60 € / m³ à partir 501 m³ et plus.

Conjointement à la mise en séparatif des eaux usées, la commune a changé et redimensionné plus de 600 m de conduite d'eau en 2010. Cette année, sous maîtrise d'œuvre du syndicat, ce sont les conduites d'eau de la rue de la

gare et de la rue des marronniers qui ont été renouvelées. Les anciennes conduites avaient plus de 80 ans et montraient des signes évidents de vétusté.

Pour l'avenir, le syndicat a lancé une consultation auprès d'entreprises de travaux publics sur des travaux de renouvellement du Feeder d'alimentation entre Dompierre et Frasne et pour un renforcement de la conduite Rue de la Platière et Rue des Cités, afin d'améliorer la sécurité de l'alimentation en eau de notre village.

Le château d'eau qui se dégrade fortement au fil du temps fera l'objet d'une étude en vue d'un constat pour des travaux éventuels de restauration.

Maurice Vanthier

Fêtes et cérémonie

Hommage au Capitaine Pinel

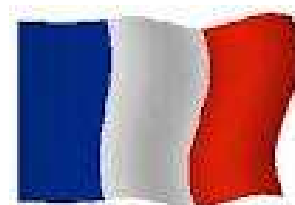
Il était pilote à la base aérienne de Luxeuil. Le 22 octobre 1971, son avion de chasse s'écrasait à Frasne à proximité du chemin de Bellevue, accident dans lequel le Capitaine Pinel perdait la vie en service aérien commandé. Il était père de cinq enfants. Quarante ans après jour pour jour, une cérémonie de commémoration aura lieu à l'endroit où la stèle a été érigée, en présence de certains de ses enfants et de ses petits enfants (dont un est pilote de chasse), venant se recueillir en sa mémoire. Le 22 octobre prochain, nous nous souviendrons du Capitaine Régis Pinel...

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 aura lieu comme à l'accoutumée, à savoir :

11H15, cérémonie au monument aux morts, défilé jusqu'au cimetière puis dépôt de gerbes, retour à la salle d'animation pour l'apéritif offert par la commune.

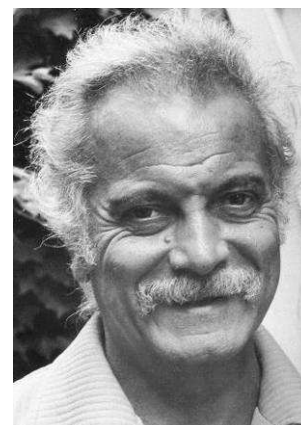
Un diaporama aura lieu, marquant le quatre-vingt-quinzième anniversaire de la bataille de Verdun qui a eu lieu du 21 février au 19 décembre 1916.



Georges Brassens

Georges Brassens, tout le monde connaît, ou presque. Cette année 2011 marque deux anniversaires : celui de sa naissance le 21 octobre 1921 et celui de son décès le 29 octobre 1981. Il aurait cette année 90 ans et pas mal d'événements dans le département marqueront cet anniversaire, à l'initiative de l'association l'Amandier de Pirey, fondée et présidée par Philippe Borie et destinée à promouvoir l'œuvre du poète. Les amateurs seront comblés et, afin de lui rendre très modestement hommage, je vous invite à télécharger le diaporama que j'ai monté, sur le site Internet de la commune : frasne.fr. Je vous invite ainsi à faire mieux connaissance avec cet homme qui a marqué de son empreinte la chanson Française, entre 1952 et 1981...

Jacky Désarménien



Travaux

Ecole Maternelle « Les myrtilons »

Pour conserver les quatre classes de l'école maternelle, il était impératif d'agrandir l'espace repos des petits, selon les normes imposées par l'Éducation Nationale .

- le lot cloisons, peinture, revêtement de sol a été effectué par l'entreprise Perrin

- le lot électricité, chauffage par l'entreprise Godin

- le lot menuiserie, portes, suppression des estrades et mezzanines et repositionnement des éléments éducatifs par l'entreprise Burla.

Satisfaction pour la qualité des

aménagements et les délais respectés. La commune a tout mis en œuvre pour maintenir la 4e classe (même le compte des élèves était bon).

Tous nos remerciements à Madame Marandet directrice de l'école maternelle pour le suivi des travaux et sa disponibilité.

Le Groupe Scolaire Xavier Marmier

Commencé en 2010, le chantier extérieur a subi une interruption de 10 mois, mais devrait bientôt toucher à sa fin, l'entreprise Frachin ayant repris le chantier au mois d'août. Donc la 2e tranche sera terminée en 2011 si les conditions climatiques sont favorables .

La 3e tranche concerne les travaux intérieurs à savoir la rénovation des communs d'une part, et d'autre part des travaux de couverture: ferblanterie, reprise de la charpente

(une noue).

La rénovation des couloirs et des préaux a été confiée à l'entreprise Perrin qui, du fait des congés des ouvriers, a démarré avec 15 jours de retard. Par conséquent, rien n'étant terminé pour la rentrée de septembre, les travaux se poursuivront les mercredis et pendant les vacances de la Toussaint.

Nous tenons à remercier les employés municipaux qui ont mis les bouchées

doubles, en particulier Madame Bôle Marie Laure. Merci aussi à Monsieur Ryser, directeur d'école, pour sa disponibilité et sa patience pendant toute cette période.

Par contre, entière satisfaction pour la remise aux normes du circuit électrique effectuée par l'entreprise Godin ainsi que pour les travaux de ferblanterie, le repiquage de la toiture et la réfection d'une noue par l'entreprise Coeurdevey.

Maison commune / presbytère

Ce bâtiment en pierre de taille, un des rares éléments du patrimoine architectural de notre village, mérite d'être entretenu et mis en valeur.

Notre volonté a été de le remettre en état, complètement « hors air hors eau ».

La couverture sur l'impressionnante charpente a été rénovée par l'entreprise Marmier-Saillard, La zinguerie par l'entreprise Godin, la maçonnerie par l'entreprise Pateu-

Robert spécialisée dans les travaux de réfection du patrimoine ancien.

A noter que les façades ont été traitées à l'ancienne selon une méthode des années 1800, et que la réfection des corniches et encadrements des ouvertures a été confiée à l'entreprise PIERRE et MARIE, tailleurs de pierre .

Le résultat est particulièrement réussi et témoigne du savoir-faire de tous ces artisans. Du coup, les volets, qui devaient être simplement repeints,

seront remplacés par des volets neufs; c'est l'entreprise Baud de Sombacour qui est adjudicataire du marché et doit intervenir dès cet automne, mettant une touche finale à cette maison chère à bien des fraignauds.

Merci à Jean Jacques pour sa patience et son indulgence durant les travaux, merci aussi pour sa participation active au chantier en tant qu'expert du balayage !

Aménagement de locaux commerciaux

L'agence du Crédit Agricole ayant libéré le bâtiment autrefois dépôt de pompes et école primaire, de mémoire d'ancien de Frasne, les locaux étaient disponibles. La Commune les a rachetés. Après complète rénovation, l'Agence AXA (banque assurance) s'est installée au rez-de- chaussée. Il restait à occuper

l'étage, c'est désormais chose faite. Le nouveau locataire est une société de vente d'appareils de chauffage par rayonnement THERMOPAN, que vous avez pu découvrir à la Haute-Foire. Les bureaux traditionnels pourront se reconvertir pour d'autres utilisateurs éventuellement. 3 lots : lot électricité attribué à l'entreprise Lhomme, lot

menuiserie attribué à l'entreprise Burla, lot cloisons, peinture attribué à l'entreprise Boissière. Les travaux se déroulent dans de bonnes conditions et les locaux sont occupés depuis fin septembre. Ce chantier est le dernier au programme 2011.

Jacques Nicolet

Etang du moulin

1) La vidange de l'étang du moulin

Les étangs sont des systèmes aquatiques artificiels au fonctionnement particulier. Ils connaissent naturellement un comblement progressif lié en particulier au développement progressif des herbiers et au dépôt des matériaux sur le fond. Sans gestion ou entretien, ils sont donc irrémédiablement appelés à disparaître, à une vitesse plus ou moins rapide, selon la quantité de matière organique qui s'y accumule. Dans

l'objectif de réduire ces développements d'herbiers et de maintenir l'attrait de l'étang, l'association de pêche la Gaule Frasnnoise a souhaité procéder à une vidange : un assèchement régulier d'une durée suffisamment longue est une méthode reconnue et peu onéreuse de gestion.

L'opération a été réalisée et l'étang est vide en 2011. Comme prévu, une

végétation adaptée aux milieux humides a colonisé les berges du Lotaud et participe à la transformation des fonds. Attention : l'opération de vidange ne supprimera pas définitivement toute prolifération végétale, mais elle permettra de ralentir quelques années la progression des plantes. La vidange est donc une opération à reconduire régulièrement si on souhaite conserver le loisir « pêche » en étang sur le secteur.



2) Les impacts d'un étang sur le cours d'eau et les projets pour les limiter

Les étangs sont très perturbants pour les cours d'eau lorsqu'ils sont situés sur leur lit. En effet : la digue perturbe la circulation des espèces, l'eau se réchauffe, les quantités d'oxygène diminuent, les sédiments transportés par le cours d'eau sont bloqués et stockés dans l'étang (ce qui accélère encore l'envasement de l'étang)... L'ensemble de ces éléments perturbe très fortement la qualité des peuplements aquatiques du Lotaud.

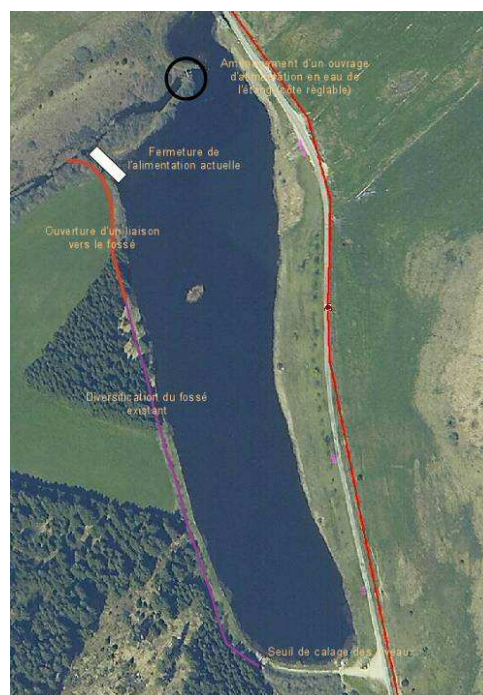
De plus, les débits du ruisseau à l'aval sont diminués de manière significative par évaporation (lorsqu'un ruisseau d'un débit de 10l/s entre dans un plan d'eau de 1 hectare, on peut estimer qu'il peut perdre jusqu'à la moitié de son débit). Pour l'étang du moulin, le 25 mars 2010, le déficit a été mesuré à 7 litres par seconde.

On peut noter également la présence d'espèces envahissantes comme la perche soleil et l'écrevisse américaine.

Pour tenter limiter les perturbations, tout en conservant l'attrait paysagé et la pêche dans l'étang, la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Dugeon a décidé de réaliser une dérivation du Lotaud, en accord avec la commune de Frasne. Elle permettra de garantir un débit minimum au Lotaud (il arrive actuellement qu'il soit sec à la sortie de l'étang), avec moins de réchauffement. En période de débit moyen ou fort, l'étang continuera à être alimenté par une partie des eaux du Lotaud.

Ce projet doit faire l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau. Le dossier est en cours d'instruction.

Jean-Noël RESCH



Centre de secours

En juillet, le thème de nos manœuvres mensuelles était l'utilisation des échelles et manœuvres d'extinction en binôme. A noter que l'emploi de l'échelle à crochet ne peut se faire correctement puisque notre centre de secours n'est pas équipé d'une tour d'exercice. Cette échelle est utilisée essentiellement pour monter dans les étages à partir du troisième niveau par l'extérieur. Nous avons pu nous exercer à cet art lors d'un exercice début septembre à la gendarmerie.

En août, les thèmes de nos manœuvres mensuelles étaient : comment aborder une victime à l'intérieur d'une voiture accidentée ? Comment et quand doit-on procéder à une sortie d'urgence ? et quelle est la conduite à tenir en présence d'une voiture sur le toit ?

Mise en pratique avec le matériel de désincarcération.

Le sapeur Matthias Hugot demeurant à Dompierre -les -Tilleuls, le sapeur Alexandre Salvi demeurant à Arc-sous-Montenot et le sapeur Quentin Michel demeurant à Frasne ont démissionné.

Le sapeur Aurélie Moharic a prolongé d'une année sa suspension d'engagement.

Quatre personnes sont venues renforcer nos rangs au 1^{er} juillet : Lysa Renaud, Etienne Moharic, Arnaud Musy (tous trois issus des JSP) et Julien Bresson recruté en qualité d'infirmier.

Ils ont poursuivi les formations essentiellement basées sur le secourisme, cet été, afin de pouvoir être opérationnels à toute mission.

Nous avons eu le plaisir de célébrer deux mariages cet été : le 9 juillet, le mariage du caporal Romain Fertez et de mademoiselle Aurélie Rousseau à

Bief-du-Fourg et le 13 août, le mariage du caporal Mickaël Dussouillez et de mademoiselle Emilie Jeannin à Bulle.

Le 14 juillet nous avons répondu favorablement à la demande de la mairie et pour l'occasion nous avons montré, à une assemblée clairsemée, notre travail en présence d'un accident de la route.

Comme chaque année, nous recevons les jeunes du centre de vacances de la RATP. Cela, leur permet de découvrir le fonctionnement d'un centre de secours rural composé de sapeurs pompiers volontaires.

Notre association de jeunes sapeurs pompiers a effectué sa rentrée avec huit nouveaux jeunes de Frasne et des villages voisins.

Nous avons porté secours, au mois de juillet, à un cycliste ressentant un gros coup de fatigue. Cette personne fit deux arrêts cardiaques juste après notre arrivée et fut transportée par hélicoptère au CHU à Besançon. Quelle ne fut pas notre surprise et notre satisfaction lorsque cette même personne est venue sonner, dernièrement, à la porte de notre caserne afin de nous remercier ? Après une opération et deux mois de convalescence, cet homme ne garde aucun souvenir mais surtout aucune séquelle de cette difficile journée. Belle preuve de notre utilité, même en milieu rural !! Si certains en doutaient...

Plusieurs personnes sont désireuses de venir grossir nos rangs. Les dossiers sont en cours d'élaboration pour un recrutement au 1^{er} janvier 2012. Merci à eux.

Lieutenant Emmanuel Poulin

Infos SNCF

Nouveaux horaires d'ouverture des guichets de la gare

Dorénavant, les personnes désirant acheter un ticket au guichet de la gare, devront observer les horaires suivants :

du lundi au vendredi :

4H30 – 11H15 et 13H35 – 20H30

les samedis :

6H30 – 12H00 et 13H35 – 20H30

les dimanches et fêtes :

7H45 – 14H30 et 15H30 – 22H00

En dehors de ces heures, une borne libre service est à la disposition de la clientèle dans le hall d'attente de la gare.

Ces horaires sont appelés à être modifiés à nouveau, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Nouveaux horaires des TER

À compter du 11 décembre prochain, le service des TER en gare de Frasne sera changé, notamment concernant les horaires.

En direction de Dole, deux dessertes quotidiennes auront lieu du lundi au vendredi, une à 06.14, l'autre à 11.45. En direction de Pontarlier entre 06.46 et 18.46, dix dessertes quotidiennes seront mises en service, avec autorails, bus et rame « Colibri » dans chaque sens. Le Ter qui partait de Frasne à 05.11 en direction de Dole pour y emprunter le TGV pour Paris est supprimé. Les voyageurs pourront toutefois emprunter une desserte qui partira de Frasne à 04.55, réservée automatiquement à l'achat préalable du billet, qui les emmènera à la gare d'Auxon emprunter le TGV pour être vers 08.30 à Paris.

Consulter les horaires sur www.Frasne.fr

CS Frasne

Une nouvelle saison vient de commencer pour le CS Frasne, chaque week-end, presque une centaine de licenciés représente fièrement les couleurs du club dans différentes catégories (U9.U11.U13.U15.U17. 2 équipes Séniors et 1 équipe vétérans en foot loisir). Nous accueillons les enfants dès l'âge de 6 ans et recherchons encore quelques joueurs dans les catégories U15 et U17 (joueurs nés de 1995 à 1998). L'encadrement de toutes les équipes est assuré par une équipe de bénévoles, des éducateurs diplômés et l'accompagnement des parents pour les déplacements. Nous remercierons également les sponsors lors d'une réception le 15 Octobre 2011 pour leur participation à l'achat de nouveaux maillots, sacs etc...

Géraldine Jeanney



Pour la première fois cette année, le club organise le réveillon de la Saint Sylvestre, les réservations, limitées à 200 personnes, se feront à la Boulangerie Landry à Frasne.

Le ski Club Frasne Drugeon

Le Ski Club a rouvert ses portes début septembre et déjà 17 nouveaux enfants (sur 65 au total) l'ont rejoint pour ses nombreuses activités encadrées par 2 professionnels et des bénévoles. Ces activités s'étalent sur toute l'année, de septembre à août et se diversifient en fonction des saisons : V.T.T., endurance, orientation, roller, ski nordique, patin à glace, escalade, canoë kayak, etc..., ponctuées de stages pendant les vacances scolaires. Le Club accueille aussi les adultes (actuellement 15), pour des séances d'initiation ou de perfectionnement au ski de fond, des sorties adultes ou familiales en raquettes, randonnées en montagne, mais aussi de précieux conseils pour ceux qui en veulent plus. Les séances se déroulent tout au long de la semaine en fonction de l'âge, des disponibilités et de la météo.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous trouverez plus de détails et

d'informations en consultant le site <http://skiclubfrasnedrugeon.free.fr>.

Il n'est jamais trop tard pour faire un essai, alors lancez-vous et à bientôt.



Assemblée générale du ski-club : René Fournier et son épouse félicités pour plus de 25 ans d'activité au sein du ski club. En présence de Gaby Marguet Président du Comité Départemental de ski, ils sont entourés des présidents successifs du ski-club : Benoît Marmier, Philippe Alpy, Catherine Vuitton, et Jean-Luc Girod nouvellement élu.

Musicart's



Musicart's

Une nouvelle saison se met en place pour l'école de musique et danse intercommunale Musicart's.

Un grand éventail d'instruments est proposé aux enfants ou adultes désirant s'initier à une pratique instrumentale avec au choix : accordéon, batterie, percussions, clarinette, flûte traversière, trombone, trompette, saxophone, violon, violoncelle, alto, piano, clavier/synthé, cor d'harmonie, guitare classique, folk et électrique.

De l'éveil musical est également dispensé sur Frasne pour les 4.6 ans le mercredi de 14h à 14h45 ainsi que des cours de formation musicales sur 7 niveaux différents.

L'école de musique propose également un ensemble de musique de chambre (violons, violoncelles et guitares) le mercredi de 16h30 à 17h30, un rock band avec guitares électriques, batterie et clavier le mardi de 19h à 20h00, une chorale adultes, les Hors la Voix, qui répète tous les mercredis à partir de 20h sur Frasne ou Levier en alternance.

Une classe de danse Modern jazz est également en place avec des cours qui se déroulent le jeudi à la salle des



fêtes de Bannans sous la direction de Laëtitia Houser aux horaires suivants : De 17h15 à 18h15 pour les 6.7 ans, de 18h15 à 19h15 pour les 8.11 ans et de 19h15 à 20h15 pour les 12 ans et plus. Quelques places restent encore disponibles pour le dernier créneau horaire.

Pour tous renseignements contacter le 06.84.18.39.36.

Musicart's offrira également un grand concert de Noël à l'église de La Rivière le dimanche 4 décembre à partir de 17h avec au programme les chorales des Hors la Voix et Saint Martin du Dugeon, l'orchestre junior de Musicart's ainsi que l'harmonie Soluna. L'entrée sera libre.

Basket Cuvier Frasne : Méga-fondue et tournoi inter-villages

Les joueuses, joueurs et dirigeantes du club de basket Cuvier-Frasne vous convient à une « Méga Fondue » qui aura lieu le samedi octobre 2011 à la salle de sports de Frasne à 20h00.

Réservation par téléphone jusqu'au 20 octobre au 06/81/36/20/98 ou 06/76/83/11/00.

Parlez-en à vos amis et venez nombreux pour soutenir financièrement le club.

Le prix exceptionnel est de 12€ pour les adultes et de 6€ pour les moins de 11 ans.

Si vous n'aimez pas la fondue, il vous sera préparé une assiette de charcuterie, pensez à le signaler lors de la réservation. Faites suivre ce message à vos connaissances et à bientôt autour du chaudron magique « JLM La Fondue »



L'inter villages de basket aura lieu le samedi 5 novembre à la salle des sports de Frasne. Les équipes du tournoi sont composées de personnes de + de 15 ans, 5 à 6 joueurs (5 sur le terrain), 3 licenciés au basket max/équipe, si possible mixtes, ce sont des équipes de copains, familles ect...

Concours de lancers francs par équipe, buvette et sandwichs

Inscriptions des équipes au 06 / 81 / 36 / 20 / 98 ou 06/76/83/11/00

Familles Rurales

Nouveauté au Périscolaire de Frasne : les enfants de l'école maternelle accueillis depuis la rentrée...

Suite à l'enquête réalisée auprès des familles, l'association et la Mairie de Frasne ont pu concrétiser le projet d'accueil des enfants de l'école maternelle. 50 familles de Frasne ont donc inscrit leurs enfants à l'accueil périscolaire ouvert matin (7h30 – 8h30), midi (11h30 – 13h30) et soir (16h30 – 18h). Pour ce démarrage, les temps d'accueil du matin et du soir regroupent en moyenne de 7 à 10 enfants, tandis que le midi, les plus grands (scolarisés au primaire), continuent de prendre leurs repas au Collège (jusqu'à 42 enfants par jour) et les plus petits (les "maternelle") mangent dans les locaux aménagés pour l'occasion. Nous remercions la CAF de Besançon et la Caisse locale du Crédit Agricole pour leurs subventions ayant permis d'équiper la cuisine et la salle d'accueil des plus petits. Cette nouvelle activité débute bien avec 12 enfants inscrits pour une moyenne de 5 par jour. Elle a nécessité la réorganisation de l'équipe d'encadrement et l'embauche d'une 4^e personne pour assurer les différents temps d'accueil. Et les enfants sont contents...

Activités Familles Rurales :

- reprise du Club Féminin le jeudi 6 octobre, salle de l'amitié à Frasne à partir de 13h30.

- **Vente d'hiver**, le dimanche 20 novembre 2011, salle polyvalente de Frasne.

- reprise des ateliers informatique, anglais et loisirs créatifs dans le courant du mois d'octobre : surveillez l'affichage et le site Internet de Frasne pour ne pas manquer les infos !

Retour sur l'accueil de loisirs été :

97 enfants de 4 à 11 ans ont fréquenté notre accueil de loisirs du mois de juillet qui s'est tenu au centre d'animation de Frasne. Environ la moitié des enfants vient de Frasne.

34 enfants en moyenne par demi-journée sont venus lors de la première semaine, laquelle avait comme thème : "Bouge-toi !". Une sortie à la piscine d'Ornans avec pique-nique a eu lieu.

La deuxième semaine placée sous le signe des "talents" de chacun, a accueilli 53 enfants qui ont mis en place un petit spectacle pour les parents, et se sont rendus au Signal de Bougy en Suisse.

Enfin la troisième semaine, pluvieuse, n'a pas permis au mini camp prévu sur 3 jours de se dérouler comme prévu au Camping de Chaux des Crotenay ; mais les 11 enfants de 7 à



Un matin au périscolaire...

Les locaux seront inaugurés le 4 novembre à 18h



11 ans inscrits, on tout de même campé près du gymnase et profité de quelques bons moments entre eux... 75 autres enfants accueillis cette même semaine ont partagé une journée avec les enfants d'Amancey et Boujailles-Courvières, venus en voisins. Le thème "Protège ta planète" nous a également fait découvrir quelques notions basiques de tri ou de ramassage des déchets autour du site !

Comme chaque année, l'équipe d'encadrement comptait 5 animateurs et une directrice qui ont su proposer des activités et des jeux pour ravir tous les enfants...

En août nous avons accueilli 25 enfants sur Dompierre, du 22 au 26 pour une semaine sur le thème d'un "voyage en Chine et au Japon". Petits effectifs mais nous avons tous vécu des bons moments avec notamment un rallye photo dans le village et une sortie au cinéma de Pontarlier !

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter le bureau de l'association **Familles Rurales des Brimbelles**, dans les locaux de l'école primaire, **14 rue de la gare à Frasne (25560)**.

Tél : 03 81 89 85 07 ou 06 30 59 08 31 - Mail :

famillesrurales.fradom@wanadoo.fr

Permanence pour les familles : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30

Le Mot du Principal

Dans le cadre des cours, cette année, comme l'an passé, les projets foisonnent pour que les élèves soient conduits au meilleur de leurs capacités et de leurs aspirations.

En dehors des cours, dès le 10 octobre, les élèves pourront participer aux ateliers proposés dans le cadre de l'accompagnement éducatif. D'ores et déjà, les mercredis après-midi, les activités de l'association sportive ont

débuté. A ce titre, je souhaite souligner l'engagement des élèves qui, l'an dernier, ont pour la quatrième année consécutive, avec **796 points**, remporté le **challenge départemental de l'UNSS** en creusant l'écart avec leurs concurrents, les élèves du collège Victor Hugo de Besançon, dont le total de 688 points les place à la deuxième marche du podium.

Tous ces projets ne pourraient voir le jour sans le travail formidable accompli par

toutes les équipes du collège.

C'est pourquoi, avant de leur laisser la parole tout au long de cette année scolaire, je tiens à remercier en leur nom nos partenaires : municipalités, collectivités locales, associations et entreprises qui nous permettent de faire vivre le collège.

Mme Capristo

Le salon du livre : « Les Mots Doubs » - Vendredi 23 septembre 2011

Soixante huit élèves des classes de 6^{ème} A, 5^{ème} B et 3^{ème} A du collège de FRASNE ont pu, cette année encore, bénéficier d'une visite au salon du livre « Les mots Doubs » à Besançon,

parc de la Gare d'Eau. Dans un premier temps, ils ont découvert librement les différents stands du salon. Auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires et associations étaient présents pour

incarner la diversité du monde du livre et de l'édition. Les élèves ont ensuite pu participer à différents ateliers. Les 6^{ème} A ont travaillé sur les contes avec Philippe Barbeau, auteur et conteur franc-comtois. Les élèves de 5^{ème} B ont, quant à eux, participé à un atelier d'écriture avec Francine Dortel. Avec l'aide de l'auteur, ils ont entamé la rédaction d'un conte sur le thème de la naissance du vent. Ce travail a ensuite été poursuivi en classe en fin de journée. Les 3^{ème} A se sont intéressés à la chaîne et aux métiers du livre. Cet atelier a été mis en place avec la collaboration des archives départementales, du centre Régional du livre, d'une librairie, de l'association Croq'livre et de la médiathèque départementale. Lors de cette animation, les élèves ont pu découvrir les métiers liés à la diffusion et à la conservation des livres.

Mme Pierre



Formation aux premiers secours : Du nouveau au collège cette année !

Dans le cadre du C.E.S.C (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), une formation P.S.C.1 (Prévention et Sécurité Civique de Niveau 1) est proposée en priorité aux élèves de 3^{ème}. Cette formation de secourisme sera effectuée par l'infirmière scolaire, Mme SERRETTE Ghislaine, monitrice P.A.E.3 (Pédagogie Appliquée aux Emplois et Activités de classe n° 3). Cette formation, d'une durée de 10 heures, a pour but

l'acquisition des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. En tant que 1^{er} maillon de la chaîne de secours, l'élève devenu citoyen est placé au cœur de ce dispositif. Au nom des élèves du collège de FRASNE, Mme CAPRISTO, Principale, et Mme SERRETTE en particulier tiennent à remercier Monsieur GIRARD Bernard, Président de la caisse locale du Crédit

Agricole de Franche-Comté, pour le soutien financier qui a permis l'achat d'une partie du matériel de secourisme, mannequins, défibrillateur de formation, outil pédagogique, indispensable à l'apprentissage des gestes. Nous pourrions compter sur nos collégiens en futurs secouristes avertis !

Mme Serrette

La page des écoles

■ Ecole Maternelle "Les Myrtilons"

Voilà, la rentrée est faite, les 91 élèves sont bien présents. Les enseignantes aussi.

L'équipe peut désormais compter sur un nouvel arrivé : Julien Tresse, jeune bisontin qui est en poste les lundis et jeudis et prend en charge les élèves par demi-groupe ce qui soulage les classes de 32 et 27 élèves !



Maître Julien lisant une histoire.



La chorale a repris jeudi 29 septembre.

Rentrée avec des locaux réaménagés, avec notamment une vraie salle de sieste. Les couleurs agréables et fraîches redonnent un brin de gaieté à deux classes.

Nous nous tournons désormais vers les projets de l'année avec le spectacle de "l'arbre roux" et la traditionnelle sortie en forêt et puis très vite, nous aurons en tête Noël et la préparation de son marché qui se tiendra cette année samedi 10 décembre (matin).

■ Ecole primaire Xavier Marmier

Cette année l'école a accueilli deux nouvelles institutrices : Mme Nathalie PHILIPPE qui remplace Fabienne ROLET en CM1 et Mme Julie SAULNIER en CE2-CM1.

Une nouvelle EVS (emploi vie scolaire) intervient également à temps partiel dans l'école, Mme Leap VILLALONGA. Le reste du temps, elle travaille à l'école maternelle. Elle est essentiellement chargée de la BCD. Nous accueillerons également bientôt une jeune enseignante en formation (Mme Céline PIN) qui viendra épauler Evelyne DANTAN dans sa classe de CP, permettant ainsi à l'équipe de mettre en place un projet transversal sur plusieurs classes, en liaison avec le projet d'école.



L'équipe pédagogique

Laurent MATHIEU : Entreprise de bucheronnage

Passionné par le bois et la forêt depuis son plus jeune âge, Laurent Mathieu est fils et petit-fils de bûcheron.

Après ses études et son service militaire il a travaillé pendant 6 ans dans des entreprises forestières du secteur.

Puis c'est de l'autre côté de la frontière, en Suisse, qu'il va se perfectionner et apprendre une autre qualité de travail. Il y restera 7 ans.



Laurent en forêt... son élément

Mathieu Laurent
Travaux Forestiers

3, Impasse des cèdres
25560 FRASNE

03 81 49 21 24
06 84 69 89 58

Bucheronnage, débardage,
dégagement, plantations,
élagage, abattages délicats



Laurent avec ses apprentis en partenariat avec E. Poulin.



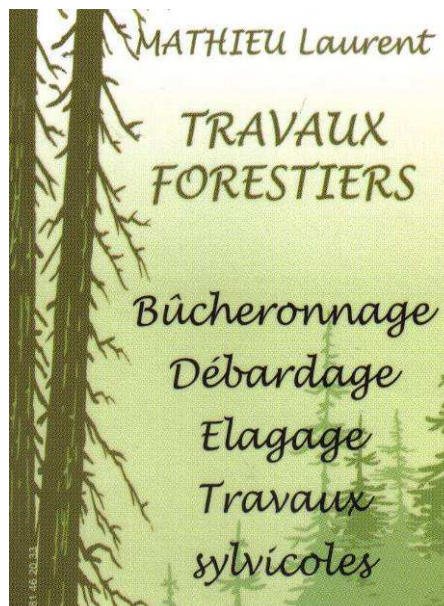
Abattage très délicat !

En 2007, il décide de « voler de ses propres ailes » et c'est à Frasne qu'il choisit de s'installer. Il y construit d'ailleurs sa maison : un chalet bois bien sûr !

Son secteur d'activité comprend le bucheronnage, le débardage, l'élagage mais aussi les travaux sylvicoles, les plantations ou encore le bois de chauffage.

Il travaille en partenariat avec Jean-Paul Rinaldi de Bonnevaux et emploie deux apprentis. Son activité grandissante, il envisage d'embaucher un salarié et espère même construire un bâtiment pour stocker son matériel.

Ses clients sont des particuliers ou des professionnels comme la scierie Chauvin, l'ONF et des communes.



Aux commandes de son débardeur.

Détente



La recette de Paulette : Croûte aux champignons

Les ingrédients (pour 8 personnes)

- 30 g de morilles sèches
- 800 g de champignons de Paris émincés
- 100 g de petits gris de sapins secs
- 1/2 litre de crème liquide
- 125 g de beurre
- 80 à 100 g de farine
- 1/2 verre de bon vin blanc
- Un cube Maggi
- Sel et Poivre

Faire tremper les petits gris de sapin la veille. Jeter l'eau de trempage. Les cuire avec les champignons de Paris une heure. Faire tremper les morilles aussi la veille, les couper en morceaux si nécessaire, cuire 3/4 d'heure et garder le jus.

Faire un roux blond avec le beurre et la farine, mouiller avec le jus des morilles, mettre le verre de vin blanc, le cube Maggi et la crème. Faire mijoter avec les champignons, saler, poivrer.

Servir avec quelques croutons de pain grillés.



Bon appétit !

Les mots croisés de Jacky

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	R	A	M	B	O	L	E	
2	A	N	I	M	A	L	I	E	R	S
3	R	A	S	E		A	G	D	E	
4	M	I		N	A	I	N		S	I
5	A	S	P	E		N	O	S		S
6	G		R	E	A		N	I	E	S
7	N	O	E		E	R	S	E		U
8	O	N	A	G	R	E		G	U	S
9	L		U	R	A	N	I	E	S	
10	E	X		E	S	E		S	E	C



Solution de la dernière grille du Frasne infos de juillet 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontal : 1 – Brassens l'a chantée. 2 – Pronom – il en aurait 90 cette année – lycée. 3 – Érosion – Biarritz Olympique. 4 – Brassens y est né – dans un navire, sert à recueillir les égouttures. . 5 – Grand chez Brassens – Champion. 6 – Ajoute – c'est le prénom d'un débardeur... 7 – Aérienne – On le fait pour la belle. 8 – Parcours – 9 – Précise – Village Antillais. 10 – Sur la rose des vents – tension nerveuse.

Vertical : 1 – Tissu très léger. 2 – Pour saisir le panier – Savants. 3 – Indien – à Frasne, il peut être rural. 4 – La nôtre est très fréquentée – Bluffe. 5 – Article – ornées. 6 – préposition – en Suisse, parquer... 7 – Établi de menuisier – peut être agréable à l'oreille. 8 – Celui de l'étang du Moulin est tout petit... Monsieur Laroue. 9 – Pronom – les fruits, parfois, en souffrent. 10 – Surveilles – filet.

Mémento :

Urgences (SAMU) 15 (portable 112)
Gendarmerie 17 (portable 112)
Pompiers 18 (portable 112)

Médecin de garde 3966
(après 20h ou le week-end)

Médecins Dr Chesnel 03 81 49 81 14
Dr Humbey 03 81 49 84 57
Dr Jeannin 03 81 89 72 88

Pharmacie 03 81 49 81 50

Assistante sociale 03 81 38 87 60

Drogue/alcool/tabac info service 0800 231 313

Accueil sans-abris / SAMU social 115

Enfance maltraitée 119

Dispensaire de Frasne 03 81 49 83 59
(Permanence du lundi au samedi de 8h à 8h30)

Cabinet dentaire 03 81 49 81 32

Cabinet vétérinaire 03 81 49 81 48

Kinés : Ugo Fays 03 81 89 72 42

Taxi 06 76 70 61 54

Mairie 03 81 49 83 17
mairie@frasne.fr
(du lundi au samedi 8h30-12h)

Communauté de communes CFD 03 81 49 88 84
Syndicat-drugéon@wanadoo.fr

Déchetterie 03 81 89 88 06
lundi, jeudi de 14h à 17h (14h à 19h en été)
et samedi 9h à 12h

Bibliothèque
1er et 3ème ven. du mois 16h30 à 17h30
Samedi 14h à 15h

Halte garderie 03 81 89 77 49

Relais petite enfance 03 81 46 94 49
ou
06 89 64 86 88

A.D.M.R. 03 81 89 87 68
lundi-mercredi-vendredi de 10h à 12h

Familles Rurales 03 81 89 85 07

Écoles
Maternelle 03 81 89 72 77
Groupe Xavier Marmier 03 81 49 83 74
Collège Émile Laroue 03 81 49 81 01

Les naissances

Bienvenue à ...

Julian Bulle né le 16 juin
Augustine Rouge née le 13 juillet
Kenzo Foltête né le 20 juillet
Quentin Chagrot né le 31 juillet
Lohane Grosheny née le 24 août
Elisa Bernard née le 5 septembre
Grégory Ponthieux-Parnet né le 7 septembre
Killyan Chevais né le 26 septembre

Les mariages

Félicitations à ...

Angéline Girardet et Mickaël Salvi le 23 juillet
Aude Curot et Jean-Sébastien Simon le 23 juillet
Amandine Lucas et Mickaël Pugin le 20 août
Barbara Latrasse et Julien Linard le 17 septembre
Sandra Tachon et Philippe Jehly le 24 septembre

Les décès

Au revoir à ...

Jean-Claude Tabard le 23 juillet
Henri Quéant le 1er août
Jeanne Bouveret le 1er août
Giovanni Pesenti le 23 août
François Genre-Grandpierre le 2 septembre
Jean Gallois le 22 septembre

Agenda

Octobre :

Samedi 22 : Hommage au Capitaine Pinel

Samedi 22 : Méga Fondue du Basket Club

Novembre :

Vendredi 4 : Réunion publique municipale au centre d'animation à 20h

Samedi 5 : Tournoi inter-village du basket Club

Vendredi 11 : Cérémonie commémorative

Dimanche 20 : Vente d'hiver AFR - salle des fêtes

Samedi 26 et Dimanche 27 : Marché de Noël - salle des fêtes

Décembre :

Mardi 6 : Don du sang au centre d'animation

Mercredi 14 : Goûter intergénérationnel au centre d'animation

Responsable publication :

Olivier Guyon

Équipe rédactionnelle :

Christel Guyon

Manon Chaney

Jacky Désarménien

Crédit photos :

Lucien Bôle, Olivier Guyon

Nombre d'exemplaires 850

Mail rédaction : olivier.guyon.25@gmail.com